

Guadeloupe, le 11 novembre 2024.

**À Monsieur François-Noël BUFFET, Ministre des Outre-Mer**  
Ministère des Outre-Mer, 27 Rue Oudinot,  
75007 Paris

**Objet : Demande urgente d'entrevue.**

Monsieur le Ministre,

Depuis les mouvements sociaux de 2009 qui ont eu lieu aux Antilles-Guyane, la problématique de la vie chère revient de façon récurrente au centre des préoccupations de nos populations. Et aujourd'hui, « il est minuit moins une seconde à l'horloge des Outre-mer ».

En effet, rappelons que quinze ans après le mouvement contre la « *pwofitasyon* » de 2009, et, comme l'indique l'INSEE, en 2022, les écarts de prix de l'alimentation entre la Guadeloupe et la France hexagonale sont de +42%. Cette situation est d'autant plus intenable pour nombre de nos compatriotes ultramarins, que le taux de pauvreté monétaire dans les DOM est de deux à cinq fois plus élevé que dans l'Hexagone.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait qu'une telle crise structurelle peut s'avérer potentiellement « déflagratrice » socialement pour des territoires qui sont déjà en souffrance dans de nombreux secteurs vitaux : la gestion et l'adduction de l'eau, les sols pollués au chlordécone, l'invasion des algues sargasses qui empoisonnent le quotidien de nombreux concitoyens, un taux de chômage se situant autour de 20% et de 27% chez les jeunes de quinze à 29 ans. De même, les statistiques sur l'insécurité et la délinquance montrent des tendances lourdes et inquiétantes. Indéniablement, le « système Outre-mer » devient de plus en plus invivable pour de nombreux ultramarins.

C'est la raison pour laquelle, des membres de la société civile guadeloupéenne ont décidé d'intervenir dans le débat public, en prenant l'initiative d'une tribune collective parue le 8 novembre dernier sur le site Internet du journal l'Humanité :

<https://www.humanite.fr/en-debat/guadeloupe/les-manquements-coupables-de-letat-dans-laggravation-de-la-vie-chere-en-outre-mer-et-singulierement-en-guadeloupe>

Cette tribune s'appuie sur de nombreux rapports et études, et pointe clairement le rôle prépondérant des oligopoles de l'import-distribution dans le renchérissement des prix des produits de grande consommation, qui agissent souvent dans la plus totale opacité. Mais elle souligne également la responsabilité première de l'État qui peine à user de toutes ses prérogatives de puissance publiques, garantissant par ailleurs l'intérêt général. Comment justifier que la loi du 20 novembre 2012, dite « loi Lurel », soit si peu voire pas du tout appliquée, alors même qu'elle pourrait permettre de réguler le droit de la concurrence ? Pourquoi les OPMR apparaissent comme des « coquilles vides » aux Antilles-Guyane, et disposent, à l'instar des DGCCRF, de si peu de moyens humains et budgétaires pour exercer leurs missions et leurs activités ?

**Tout cela nous conduit à vous demander en urgence une entrevue, afin de vous exposer à la fois notre analyse de la situation ainsi que nos propositions, en particulier celles dont la mise en œuvre incomberait au Gouvernement.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre des Outre-Mer, l'expressions de notre parfaite considération.

*Pour les signataires de la tribune collective :*

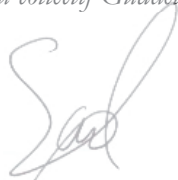
*Tony ALBINA, cofondateur du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie,*



*David DAHOMAY, cofondateur du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie,*



*Christian SAAD, cofondateur du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie,*



*Philippe SADIKALAY, cofondateur du collectif Guadeloupe Ethique et Démocratie,*



**Contacts : 0690 54 69 80 et 0690 59 34 82.**